

CONTRAT DE TRAVAIL

CLIENT

NOM :

VILLE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

FONCTION :

SECTEUR OU PERSONNE A SECURISER :

EFFECTIF DEMANDE :

HORAIRE DEMANDE :

DUREE DU CONTRAT :

DATE DEBUT DU CONTRAT :

PRIX DU CONTRAT :

UNE FOIS SIGNE, LE CONTRAT NE POURRA ETRE REVISE, NOUS DEMANDONS 40% A LA SIGNATURE DU CONTRAT ET 60% UNE FOIS LE TRAVAIL REALISE, HORMIS LES CONTRATS AVEC LE GOUVERNEMENT OU LE MONTANT TOTAL DEVRAT ETRE REGLE A LA SIGNATURE.

LE NON RESPECT DES TEXTES DE LOIS D'ALTIS ET LA MISE EN DANGER VOLONTAIRE DES AGENTS DE BODYGUARD SERVICES PEUT ENTRAINER UNE SANCTION FINANCIERE D'UN MONTANT DE 50% DU TOTAL DU CONTRAT, JUSQU'A UNE POSSIBLE RUPTURE DU CONTRAT.

CHAQUE CONTRAT SE DEROULE SELON LE MODE OPERATOIRE DE BODYGUARD SERVICES, ET LE PERSONNEL POSSEDANT UNE ARME EN DEHORS DE NOTRE SOCIETE DEVRAT SE SIGNALER.

SIGNATURE DU PRESTATAIRE



[Handwritten signature]

SIGNATURE DU CLIENT AVEC LA DATE
